



Fiches-labels

Le label Natrue pour les cosmétiques naturels ou bio

Le label Natrue est un label cosmétique exigeant qui promeut des produits naturels et/ou d'origine bio.



NATRUE

Un produit cosmétique qui porte le label Natrue a des impacts réduits sur l'environnement. Le label favorise notamment les ingrédients naturels et une production durable, à travers 2 niveaux de certification détaillés plus bas.

L'avis d'écoconso

Natrue est un label exigeant, fiable et transparent.

Les produits concernés sont disponibles principalement en magasins écologiques / bio et en parapharmacie, ainsi que dans certains secteurs de la grande distribution. Une seule marque belge est actuellement labellisée, mais on peut trouver de nombreux produits fabriqués dans les pays voisins.

Résumé des critères

Le label Natrue contient divers critères dont les exigences diffèrent selon la certification voulue (cosmétique biologique ou naturelle). Les différences sont détaillées plus bas, après le descriptif général applicable à l'ensemble des produits :

- Des critères liés à la teneur en **ingrédients naturels** des produits utilisés dans les cosmétiques (majoritairement d'origine naturelle, agriculture bio favorisée).
- Des critères **environnementaux** (extraction et fabrication respectueuse de l'environnement).
- Des critères liés au **bien-être animal** (tests, matières premières).

Produits concernés

On peut trouver ce label sur des cosmétiques et produits d'hygiène naturels et biologiques : savon, crème solaire, shampoing, dentifrice, maquillage...

Portée du label

Ce label contient :

- **des critères environnementaux : oui**
- des critères sociaux : non
- des critères liés à la santé : non
- **des critères liés au bien-être animal : oui**

Le label est applicable aux produits bruts (non transformés : beurre de karité, argile, huile...) et aux produits finis.

Critères du label

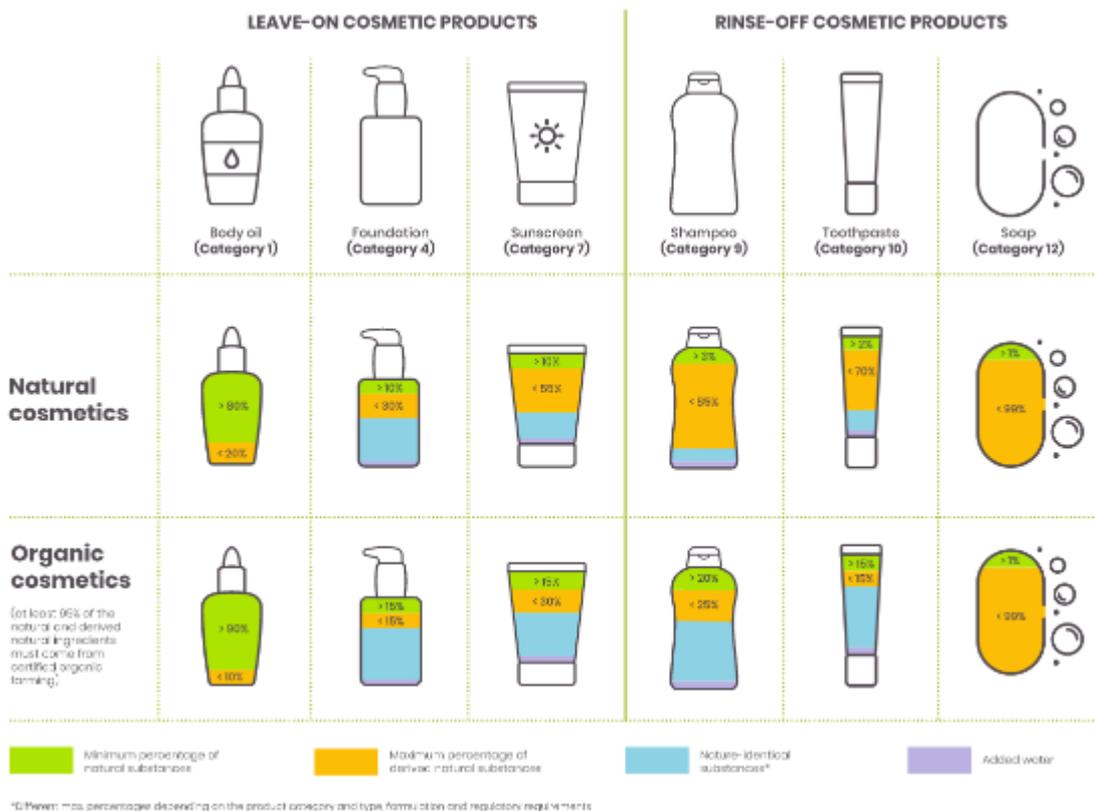
Voici les principales garanties apportées par le label Natrue :

- Des **ingrédients** « **naturels**, identiques à la nature ou dérivés de la nature ».
- Les ingrédients présents dans les produits finis certifiés Natrue sont également certifiés ou approuvés par Natrue. Pour qu'une marque soit certifiée, il faut que minimum 75% des produits de la marque respectent les critères de Natrue.
- Ingrédients naturels d'origine bio et non modifiés chimiquement. Les produits proviennent d'une **agriculture bio** contrôlée et/ou d'une collecte sauvage certifiée, et ne proviennent pas d'espèces en voie de disparition.
- L'huile de palme et les produits dérivés proviennent de chaînes d'approvisionnement **durables** ou RSPO^[1].
- **Interdiction de produits artificiels** sauf certains conservateurs, pigments et minéraux (pour autant qu'ils existent dans la nature). Interdiction dans les composants de parfums et colorants synthétiques, microplastiques, OGM...
- **Transparence** des produits et lutte contre le *greenwashing*.
- Des produits correspondant aux réglementations cosmétiques, notamment en termes de **sécurité** et d'**efficacité**.
- Des méthodes d'**extraction et de production durables** et efficaces. Les tensioactifs doivent être biodégradables.
- Limitation de la quantité de **déchets** d'emballages et ils doivent être recyclables.
- Interdiction de réaliser des tests sur les **animaux** et d'utiliser des ingrédients issus d'animaux morts (graisse, collagène...).

Le label Natrue propose 2 niveaux de certification (du plus au moins strict) :

- **Cosmétiques biologiques** : au moins 95% des ingrédients naturels proviennent de cultures biologiques et/ou d'une cueillette sauvage contrôlées. Le pourcentage de substances naturelles dérivées (substances issues de sources naturelles mais ayant subi un traitement chimique « vert » autorisé par le label) est plus strict que dans les cosmétiques naturels.

- **Cosmétiques naturels** : ces cosmétiques sont produits uniquement avec des matières premières naturelles qui sont de préférence bio. Ce niveau autorise une plus grande part de produits transformés d'origine naturelle.



Les labels Natrue - Source [Natrue](#)

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

Voir [The NATRUE Standard](#) sur le site de Natrue.

Gestion du label

Ce label est détenu par NATRUE - The International Natural and Organic Cosmetics Association A.I.S.B.L.

NATRUE et son Comité Scientifique définissent les divers critères du label.

Créé en 2008, le label a beaucoup évolué depuis 2020 : il est passé de 3 niveaux de certification à 2 niveaux afin de faciliter la compréhension des consommateurs et consommatrices. La certification "cosmétiques en partie bio" a été retirée.

Contrôle

Un contrôle indépendant est réalisé par des partenaires externes pour le processus de certification. Les fabricants travaillent avec les certificateurs de leur choix (sur une liste définie) pour faire contrôler matières et produits.

Voir la [liste des certificateurs](#) sur le site de Natrue.

Lien vers le catalogue de produits labellisés

Le [catalogue de produits](#) est disponible sur le site de Natrue.

Site

[Site de Natrue.](#)

Voir aussi

- [A quels labels reconnaît-on un cosmétique écologique ?](#)
- [Où trouver des cosmétiques naturels faits en Belgique ?](#)
- [Made in Belgium : où acheter un produit fait en Belgique ?](#)

[1] La RSPO est une organisation internationale qui vise à promouvoir et certifier l'huile de palme durable.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/node/2275>